



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0
Téléphone : 819 221-2839 - Télécopieur : 819 221-4039
Courriel : info@st-elie-de-caxton.ca - Site Web : www.st-elie-de-caxton.ca

Infolettre municipale - octobre 2020

INFORMATIONS DU MAIRE

Félicitations et remerciements

Le Conseil municipal a tenu à remercier et à féliciter madame Denise Miron, une citoyenne bénévole de Saint-Élie-de-Caxton, qui passe des heures à la protection de notre environnement en récupérant les objets jetés le long de nos routes. Merci Denise pour ces gestes importants pour la qualité de vie de notre milieu.

Le Conseil a également souligné le prix obtenu par [Le Lutin Marmiton](#) au [gala de la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé](#). Félicitations pour ce prix dans la catégorie « Initiative en développement durable » présenté par la Société d'aide au développement des collectivités (SADC).

Mise au point

Suite aux propos rapportés dans le Nouvelliste du 19 septembre dernier, le Conseil municipal tient à rappeler qu'une résolution a été votée à l'unanimité, lors de la séance extraordinaire du 23 juillet dernier, pour mettre fin au contrat d'embauche de madame Isabelle Bournival. Cette décision de ne pas lui accorder la permanence d'emploi à la fin de sa période de probation de six (6) mois a été prise selon les règles en vigueur et en fonction des critères habituels concernant les employés municipaux.

Règlement sur la location de résidences de tourisme

Le Conseil municipal a adopté le [Règlement sur les résidences de tourisme](#) qui s'applique pour l'instant dans 27 zones, incluant le village. Les résidents de cinq (5) zones, soient celles du lac du Barrage, du lac Plaisant, du lac Bell, du lac Long et du lac Souris, ont signé une pétition pour demander la tenue d'un référendum. Le [processus réglementaire](#) démocratique prescrit sera mis en place dans les prochaines semaines pour permettre à ces résidents de s'exprimer quant à leur volonté de voir ce règlement s'appliquer ou non dans leur zone respective.

Aides gouvernementales en voirie

L'été passé, nous avons procédé à l'asphaltage d'une grande partie du chemin des Loisirs avec une subvention de 260 100 \$. Nous venons de recevoir la confirmation du ministre des Transports de deux autres subventions : une de 426 861 \$ pour le rang Saint-Joseph et une autre de 696 457 \$ pour compléter l'autre partie du chemin des Loisirs et refaire des ponceaux sur différentes routes. Ces travaux se dérouleront l'an prochain, suite aux appels d'offres. De plus, nous avons reçu 20 000 \$ pour des travaux d'amélioration de rues sur notre territoire.

Aides aux entreprises

[Quatre entreprises de Saint-Élie-de-Caxton](#), soient Ateliers Nemesis, Source d'eau Saint-Élie-de-Caxton, Camping Bivouak et Le casier de Davy Jones, ont bénéficié d'une aide financière additionnelle de la part du Service de développement économique et du territoire de la MRC de Maskinongé. Cet apport vise à soutenir leur fonds de roulement en cette période difficile en raison de la pandémie. Nous invitons les autres entreprises de la municipalité à ne pas hésiter à contacter la MRC en cas de besoin, car le contexte économique pour les prochains mois demeure incertain. Pour toute information : Jean-Frédéric Bourassa, coordonnateur du développement économique et du territoire au 819 228-9461, poste 3903, jean-frederic.bourassa@mrc-maskinonge.qc.ca.

Bilan de la saison touristique

Les résultats de nos activités touristiques pour l'été 2020 reflètent le contexte exceptionnel dans lequel nous avons œuvré cette année, et cela à plusieurs niveaux. Tout d'abord, comme partout ailleurs, nous avons fait face à la pandémie qui nous a obligés, d'une part, à débiter notre saison à la mi-juillet plutôt qu'au début juin et, d'autre part, à nous adapter en mettant aux normes sanitaires nos carrioles, nos audio-guides, notre bureau d'accueil touristique (BAT) et notre sentier botanique. Dans ce contexte sanitaire particulier, les responsables de résidences pour personnes âgées n'ont pas organisé de voyage à Saint-Élie-de-Caxton comme à l'habitude.

De plus, nous avons expérimenté un nouveau parcours historique dans nos carrioles et en mode audio-guide. Celui-ci, qui relate différents éléments de notre histoire locale, a fait l'objet de nombreux commentaires positifs et de certains points à améliorer, ce que nous ferons l'année prochaine, pour offrir un produit encore plus intéressant à nos visiteurs. Rappelons que ce parcours historique, prévu à l'entente signée en septembre 2017 avec le ministère de la Culture et des Communications, s'inscrit dans les orientations de notre politique culturelle [La culture au quotidien](#), qui vise entre autre à « promouvoir l'image et la notoriété de Saint-Élie-de-Caxton en tant que village culturel, naturel et patrimonial ».

Au niveau des chiffres, nous avons accueilli 3 725 visiteurs au bureau d'accueil touristique (BAT) et vendu 1 176 billets, dont 571 pour les balades en carrioles, 315 pour les audio-guides et 290 pour le sentier botanique (ne comprend pas les billets inclus dans le forfait en carriole ou en audio-guide). Ces résultats se sont malheureusement reflétés dans notre bilan financier. Nous avons fait une demande au gouvernement du Québec en raison des impacts de la COVID-19 pour couvrir le déficit.

Le tourisme, qu'il soit culturel, religieux, sportif ou de villégiature, présente un potentiel de croissance intéressant chez nous. À nous de développer ensemble ces différents secteurs ! Voilà un beau défi caxtonien pour les prochaines années.

Parc nature et culture

Le financement du projet a été complété et une somme de plus de 850 000 \$ a été recueillie sous formes de subventions publiques, de commandites privées et de contributions institutionnelles. Cela représente 90 % des coûts d'aménagement du [Parc nature et culture](#).

À ce jour, plusieurs autres étapes ont été franchies : constitution de l'inventaire écologique du milieu, conception générale, visuelle et artistique, élaboration du plan d'aménagement détaillé et des devis techniques, proposition de l'architecte pour le préau, demande du certificat

d'autorisation au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ([MELCC](#)) et publication de l'appel d'offre dans le système électronique d'appel d'offre du gouvernement du Québec ([SEAO](#)) pour la construction du préau et l'aménagement de la « Place de l'imaginaire ». Le comité aviseur a été mis à contribution à chacune des étapes charnières du projet.

Malheureusement, le dernier appel d'offres n'a pas donné les résultats attendus. Un seul soumissionnaire a fait une offre et cela à des conditions et des prix inacceptables. Dans le contexte sanitaire qui nous frappe depuis le printemps dernier, il s'est créé de fortes pénuries de matériaux, notamment pour le bois et le métal. S'ajoute à cela la pénurie de main d'œuvre et les retards accumulés par les entrepreneurs qui ont débuté leur saison plus tard que d'habitude. Nous retournerons donc en appel d'offres en début d'année pour une construction au printemps 2021.

Rappelons que la Municipalité a signé un bail emphytéotique avec la fabrique de l'Église de Saint-Élie-de-Caxton. Ce bail d'une durée de 50 ans permettra la construction de la « Place de l'imaginaire » sur le terrain en face du cimetière, jusqu'à la rivière Yamachiche.

Robert Gauthier, maire

INFORMATIONS DES CONSEILLÈRES MUNICIPALES

Comité Familles-Aînés - suivi des activités

- **Cours offerts** - Depuis le 22 septembre dernier, le comité Familles-Aînés a ajouté une [formation de Stretch Tonic](#). L'activité a lieu dans la petite salle à miroirs. Le groupe est restreint afin de respecter la distanciation sociale. Nous offrons actuellement [3 formations](#) à notre population. Seules des directives provenant de la Santé publique pourront interrompre la présente session de formation.
- **Activité de Noël** - Par mesure de sécurité pour l'ensemble de la population et considérant la constante évolution de la pandémie, le Conseil municipal annule la traditionnelle activité de Noël destinée aux familles caxtoniennes. Après entente avec la direction et dans le respect des règles, le dimanche 6 décembre, le Père Noël rendra visite à la [Résidence Le Caxton](#). Cette organisation sera réalisée, en partenariat, par la Résidence Le Caxton, la Maison des jeunes (MDJ) et le comité Familles-Aînés de la municipalité. La procédure de fonctionnement sera établie selon les règles en vigueur à la date fixée.

Francine Buisson, conseillère municipale

AUTRES INFORMATIONS

BibliothÉlie

- **Atelier gratuit** - Votre bibliothèque vous propose un atelier gratuit, [Initiation à la bande dessinée](#), animé par Catherine Bard, le 15 novembre prochain, à 10 h, au Garage de la culture. Cette activité s'adresse aux enfants âgés de 7 ans et plus. Vous devez réserver au 819 221-2701 (laissez votre message). Il y a 15 places disponibles. Si nous passons au palier d'alerte rouge pour la Covid-19, l'atelier sera reporté ou annulé; nous vous aviserons.

- **Modification à la procédure de fonctionnement** - Au moment d'écrire ces lignes, notre municipalité est en palier d'alerte orange pour la Covid-19. Si nous passions au palier rouge, la [bibliothèque](#) resterait ouverte, mais vous n'auriez plus accès aux rayons. Vous devrez alors, comme en juin, sélectionner vos livres sur le site de <https://biblietcie.ca> et laisser vos choix de livres et vos coordonnées sur la boîte vocale au 819 221-2701. Nous pourrions vous aider si vous venez nous voir. Un seul usager à la fois pourra entrer à l'intérieur. Au plaisir de vous voir.

Suzanne Arel, coordonnatrice

Nomination de Mme Sylvie Carignan à titre de technicienne à la comptabilité

À la séance du 8 septembre 2020, le Conseil municipal a nommé madame Sylvie Carignan pour occuper le poste de technicienne à la comptabilité, lequel était vacant depuis le départ de madame Edith P. Ménard. Madame Carignan, qui est entrée en fonction le 14 septembre dernier, possède plus de 25 ans d'expérience dans des fonctions similaires, principalement à la Cité de l'énergie de Shawinigan et pour la Fédération franco-ténoise à Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre équipe.

Benoît Gauthier, directeur général

Élections partielles du 25 octobre 2020

Des élections partielles ont été ordonnées par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, madame Andrée Laforest, pour combler les postes vacants au conseil à la suite des démissions des conseillères aux sièges numéros 3 et 6. Quatre candidats et candidates brigueront les suffrages le 25 octobre prochain soit, au poste numéro 3, madame Isabelle Bournival et monsieur Thierry Archambault-Laliberté, et au poste numéro 6, madame Gina Lemire et monsieur Jean-Marie Cournoyer.

Le vote par anticipation aura lieu le dimanche 18 octobre entre 9 h 30 et 20 h au Centre communautaire. Le scrutin se tiendra au même endroit le dimanche 25 octobre de 10 h à 20 h.

Benoît Gauthier, président d'élection

Sûreté du Québec

Vous constatez une situation « anormale », mais ce n'est pas une urgence (911) et vous **voulez porter plainte auprès de la Sûreté du Québec (SQ)** :

Contactez le poste de Saint-Boniface au 819 535-1900 ou

Remplissez le formulaire « Requête d'un citoyen », disponible au bureau municipal ou sur le [site Internet de la Municipalité](#) : www.st-elie-de-caxton.ca | Services aux citoyens | Sécurité publique | Service de police. Dans le formulaire, inscrire à la case « Nom de l'unité » Poste auxiliaire de la MRC de Maskinongé et dans la case « Adresse électronique » poste.auxiliaire.mrc.maskinonge@surete.qc.ca.